

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Le-Plan-Condor-ou-le-processus-de-fabrication-de-l-ennemi-interieur>

Le Plan Condor ou le processus de fabrication de l'« ennemi intérieur »

- Fil rouge -

Date de mise en ligne : dimanche 4 novembre 2018

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Il y a quarante ans était lancée officiellement l'opération Condor à Santiago du Chili. Les dictatures en place au Chili, au Paraguay, au Brésil, en Argentine, en Uruguay et en Bolivie mèneront de concert des actions clandestines contre leurs opposants. Mais en 1975, tout était déjà en place pour assurer une coordination des forces policières, militaires et de renseignement, comme le démontre l'enseignant-chercheur Gabriel Périès dans l'interview qu'il a accordée à Golias.

Des liens inter-polices étaient affirmés dès 1905 durant la conférence de Buenos Aires, suivie d'une seconde en 1920 où apparaissent les notions de « délinquant subversif » et de « sécurité nationale », qui seront les piliers de la période des dictatures dans le Cône sud.

Véritable multinationale de la répression, le Plan Condor se poursuivra jusque dans les années 1980. Il bénéficiera du soutien de Washington, de la CIA, des épiscopats et du Vatican. Les services de renseignement occidentaux apporteront leur appui, la France importera, à partir de 1956 en Argentine, les méthodes contre-insurrectionnelles utilisées durant la guerre d'Algérie, tandis que les dictatures espagnole, italienne ou portugaise emprisonneront ou exécuteront les militants expulsés dans leur pays d'origine après la conférence de 1920.

Si cette coordination trans frontière est bien connue à partir de son inauguration, le 25 novembre 1975, on parle moins de la période qui l'a précédée. Sans doute parce qu'elle évoquerait des compromissions gênantes et plus encore mettrait le doigt sur la continuité d'un processus qui avance par étapes.

Dans un texte rédigé à notre intention et publiée en annexe de ce document, Gabriel Périès livre une réflexion sur la transformation du régime politique français depuis 2008, sous la présidence Sarkozy, avec le Livre blanc de la défense qui entérinait la notion de sécurité nationale dans le cadre législatif français, et le retour de l'État au sein du commandement intégré de l'OTAN, dispositif transnational hérité de la guerre froide.

En 2009, les débats sur l'identité nationale faisaient écho à ceux lancés par les militaires argentins sur ce qu'était l'identidad national, dans le cadre de la défense de la sécurité nationale et la lutte contre un ennemi intérieur.

La loi de programmation militaire 2014-2019, *Patriot Act* à la française, marque une étape supplémentaire en élargissant les champs de la surveillance et du renseignement. Les accords qui ont conduit au Plan Condor en Amérique du Sud, interrogent aujourd'hui sur des dérives qui pourraient affecter les libertés individuelles et collectives et l'exercice de la démocratie.

Aux origines du Plan Condor : Une histoire occultée

Lorsque se met en place en 1975 un terrorisme d'état transnational en Amérique du Sud, l'extermination des opposants s'inscrit dans la continuité d'une série d'accords inter-polices conclus dès le début du XX^e siècle.

Une mémoire entachée notamment par les soutiens français et étasuniens, qui peine encore aujourd'hui à émerger. Enseignant-chercheur, auteur de nombreux travaux de science politique et latinoaméricaniste, Gabriel Périès analyse le contexte et les étapes qui ont ouvert la voie aux dictatures jusqu'aux années 1980.

Golias : Comment expliquez-vous que le Plan Condor, lancé officiellement par le général Pinochet en 1975, ait pris une telle ampleur ?

Gabriel Périès : Cette multinationale de la répression est inaugurée le 25 novembre 1975 à Santiago du Chili, après une réunion entre responsables des services de renseignement du Chili, du Paraguay, du Brésil, de l'Uruguay, de l'Argentine et de la Bolivie. Mais, à ce moment, tout était déjà en place pour une coordination des forces de sécurité policières et militaires et de renseignement des dictatures du Cône sud, qui prendra le nom de Plan Condor.

Quelle analyse faites-vous de ce processus ?

L'Argentine joue un rôle primordial, bien avant le coup d'état militaire du 24 mars 1976 mené par Jorge Rafael Videla. La notion de seguridad nacional émerge de la loi 4144 de 1902 dite loi de « résidence », dont l'article 2 détermine que « le pouvoir exécutif pourra ordonner la sortie du territoire de tout étranger dont la conduite remet en cause la sécurité nationale ou perturbe l'ordre public ». La loi de résidence sera abrogée en 1958 par le gouvernement démocratique du président Frondizi, avant d'être restaurée par le général Onganía après son coup d'état de 1966. Si on fait l'histoire de cette coordination, on peut déterminer que celle-ci est instituée à partir de deux conférences tenues à Buenos Aires en 1905 et 1920, qui confirmeront le rôle central de l'Argentine. Au cours de la première sont représentées les polices de Buenos Aires et de La Plata (Argentine), de Santiago du Chili, de Montevideo (Uruguay) et de Rio de Janeiro (Brésil).

Dans le cadre de ces accords, il s'agit d'échanger de façon permanente les antécédents des individus jugés dangereux pour la société, depuis les simples criminels jusqu'aux ouvriers revendicatifs, les syndicalistes et les militants du mouvement anarchiste, dans un contexte d'importantes vagues d'immigration qui augmentent rapidement la population urbaine. Le concept de « délinquant subversif », pilier des pratiques génocidaires de la période de la dictature des juntes en Argentine entre 1976 et 1983, n'émerge pas dans les années 1970, mais bel et bien en 1905. Dès lors se met en place une militarisation des forces de police et une policarisation des forces militaires. Car ce sont des militaires qui organisent la police, et des policiers qui interviennent dans la répression des grèves.

Quels seront les effets immédiats de cette première conférence ?

Cette conférence de 1905 sera suivie cinq ans plus tard en Argentine, par la loi dite de Défense sociale, texte à travers lequel est mis au banc de la société tout ce qui a trait au mouvement anarchiste, syndicaliste révolutionnaire et socialiste. Cette loi traque la simple propagande, la détention de journaux ou d'ouvrages et les actions collectives. Elle est promulguée dans l'année qui suit l'assassinat, en novembre 1909, du colonel Falcon, le ministre de l'Intérieur de l'époque, par un anarchiste russe, Simon Radowitzky. Attentat en représailles à la très violente répression du 1^{er} mai 1909, dont Falcon avait diligemment l'essentiel des forces répressives lors de la commémoration du centenaire de l'indépendance de l'état argentin.

Et la seconde conférence ?

La conférence de 1920 à Buenos Aires confirme les liens inter-polices, mais rassemble cette fois des représentants des ministères de l'Intérieur des pays qui participeront en 1975 à l'inauguration du Plan Condor.

L'Argentine, le Chili, l'Uruguay, le Brésil, le Paraguay et la Bolivie décident de s'impliquer de façon permanente, de « coordonner des procédés qui servent à la défense sociale » et à réfléchir à « un moyen de rendre plus étroits les liens entre les polices respectives ». Il s'agit d'échanger les antécédents des individus « dangereux pour la société », parmi lesquels les militants ouvriers.

L'Argentine, le Chili et le Brésil adopteront les positions les plus dures en ce qui concerne la répression et les extraditions des militants révolutionnaires vers leur pays d'origine. Les notions de « délinquant subversif » et de

sécurité nationale apparaissent alors clairement, prélude aux dictatures dans le Cône sud. La conférence de 1920 se déroule sous la présidence d'Hipolito Yrigoyen, alors à la tête de l'état argentin. Un an après la « semaine sanglante » de 1919 qui avait vu l'écrasement brutal de mouvements revendicatifs socialistes et anarchistes. La conférence sera suivie, en 1921, par la violente répression par l'armée du mouvement de revendications sociales et salariales des ouvriers agricoles de Patagonie qui fera plusieurs centaines de victimes. Enfin, cette conférence se situe trois ans après la révolution d'Octobre.

Quel sera le principal instrument de la mise en place de ces accords ?

Dans ces deux conventions de 1905 et 1920, il convient de souligner le rôle central de Juan Vucetich, un fonctionnaire de police travaillant à La Plata, capitale de la Province de Buenos Aires, l'Argentine étant un État fédéral. Ce spécialiste de la police scientifique naissante, d'origine croate, crée la fiche dactyloscopique d'identification des délinquants en 1891. Vucetich s'appuie sur les avancées de la systématisation des empreintes digitales du Britannique Galton qu'il revendique comme son maître. La « classification Vucetich » comprend les photos, la classification des empreintes digitales, les antécédents judiciaires et ceux relatifs à la conduite, la filiation ou des données d'état-civil. Une image issue de la période d'application du Plan Condor illustre parfaitement le propos. Celle de la photographie d'un mi-litnant emprisonné en 1976 au Paraguay, sous la dictature du général Alfredo Stroessner, exhibant sa fiche dactyloscopique paraguayenne alors qu'il est argentin, et dans laquelle figure sa date d'entrée dans le pays et les conditions de son militantisme en Argentine.

Il y a donc bien une continuité de fait depuis le début du XXe siècle ?

Le processus met en effet en relief une continuité, plus que des ruptures, entre le syndicaliste défini comme « délinquant subversif » au début du XXe siècle et les expressions telles que « bandes de délinquants subversifs marxistes » dans les années 1970. Sur cette base, les gouvernements civils péronistes chercheront à anéantir dès 1973 les Montgeron, organisation politico-militaire des « péronistes de gauche », et les mouvements guévaristes ERP-PRT (Ejército revolucionario del pueblo-Partido revolucionario de los trabajadores). Comme les Juntas après le coup d'état argentin du 24 mars 1976, qui auront recours à des techniques de guerre contre-insurrectionnelles importées de France. Ce processus est d'autant plus intéressant, que se crée en 1923 la Commission internationale de police criminelle, ancêtre d'Interpol.

Le système Vucetich va être adopté par toutes les polices comme système de fichage, avec photos, empreintes et antécédents. On pénalise sur le plan juridique l'ennemi politique, comme un pur criminel, à l'échelle intercontinentale.

Comment la dictature argentine en est-elle venue à l'enlèvement de nouveaux-nés ?

Cette pratique était déjà en oeuvre durant la conquête du Désert exécutée par l'armée argentine entre 1879 et 1881, pour obtenir la domination totale sur les régions du sud de la Pampa et de la Patagonie peuplées par les Indiens Mapuches, Tehuelches et Ranqueles. Il était fréquent de tuer les hommes et de garder en vie les femmes enceintes jusqu'à leur accouchement. Elles étaient ensuite exécutées, et leurs enfants étaient confiés à des militaires ou à de grands propriétaires terriens pour fournir une main-d'oeuvre tenue dans un état proche de l'esclavage.

Les militaires qui ont participé à la campagne du Désert sont les mêmes que ceux qui organiseront la police à partir de 1902 et transmis des pratiques héritées d'un système néo-colonial associé à des pratiques d'extermination des populations indiennes. Parmi eux, le colonel Falcon, à l'origine de la répression de 1909, dont la carrière culmine après 1905. On se situe dans une trame historique très violente, où les pratiques d'une colonisation interne s'appliquent contre l'opposant politique et social qualifié d'ennemi.

Il ne faut pas oublier le legs de cette période où des enfants indiens ont vu leurs parents assassinés, et ont fait l'objet d'un véritable trafic dans le but d'exterminer ces populations et détruire leur culture. Les enlèvements d'enfants ont aussi existé sous le franquisme. Lorsque le juge Baltasar Garçon a tenté de faire ouvrir les fosses communes où se trouvaient les parents ou les grands-parents des enfants de Républicains adoptés ou placés dans des institutions religieuses espagnoles pour leur donner une « bonne éducation » - et ce à la demande des propres descendants des victimes des franquistes - il a été déchargé du dossier en 2012 et suspendu de ses fonctions pour une durée de onze ans...

On a aujourd'hui un curieux manque de mémoire sur cette période qui a précédé les dictatures. Comment l'expliquez-vous ?

Depuis la fin de l'ère dictatoriale en Amérique latine, on a un peu botté en touche pour dire quelles en étaient les origines, tant intérieures qu'extérieures, dans la propre histoire sociale des États concernés, tout comme en Europe. Ces silences renvoient à des responsabilités qui incombent à des secteurs très larges de la société, silencieux ou complices, avant et après la période des dictatures, avec leurs propres traditions conservatrices et réactionnaires, héritées par exemple du national-catholicisme, pro-nazi comme dans le cas de l'intellectuel argentin Bruno Gentini ou directement nazi comme l'Allemand Carl Schmitt.

Dès que Juan Peron prend le pouvoir en 1946, l'Argentine accueille un grand nombre de nazis, Klaus Barbie, Eichmann, le Croate Ante Pavelic, entre autres... Plus tard, les militants de l'OAS dont certains joueront un rôle crucial dans les années 1970. Mais l'Argentine d'aujourd'hui montre un chemin très intéressant de récupération de la mémoire et de l'action du Droit dans la condamnation des principaux responsables du régime des Juntas pour crimes contre l'humanité et génocide.

Des responsabilités et complicités naturellement plus larges...

L'Espagne du général dictateur Miguel Primo de Rivera (1923-1930), puis franquiste (1939-1975), l'Italie mussolinienne (1922-1945), le Portugal de Salazar (1928-1970), l'Allemagne nazie... ont profité de cette coordination inter-polices pour lutter contre les mouvements de contestation sociale. Dans le cadre de l'application des lois de résidence et de défense sociale, un grand nombre de militants ouvriers et syndicalistes seront ainsi renvoyés dans leurs pays d'origine pour y être exécutés ou incarcérés. Il ne faut pas oublier par ailleurs que le siège de la Commission internationale de police criminelle, qui se trouve à Vienne, tombe entre les mains de la Gestapo en 1942.

Des complicités au nombre desquelles il faut compter l'Église catholique...

G. P. : Il ne faut pas oublier que les différents épiscopats au Chili, en Argentine, au Brésil, appuyés par les courants nationaux-catholiques qui existent depuis les années 1920, et les différentes structures catholiques du type vicariat aux armées, vont également jouer un rôle déterminant.

Ils apporteront leur soutien, tout comme le Vatican, lorsqu'il s'agira de réduire à néant les tenants de la théologie de la libération de Leonardo Boff, qui demandent alors une redéfinition du rôle de l'Église catholique dans sa mission sociale et chrétienne auprès des plus démunis. Cette tendance sera pourchassée, et on verra en Argentine, comme sous l'Inquisition, des hommes d'église comme von Wernich, aumônier de la police, participer à des séances de torture dans les centres clandestins de détention, avant d'être condamné en 2007 pour crime contre l'humanité.

Quel a été le rôle des États-Unis ?

Dans ce contexte, il convient de rap-peler qu'en 1943 se réalise un coup d'état pro-Axe en Argentine suivi d'une chasse aux sorcières anti-communiste. Le 24 décembre de la même année est créée la Police Fédérale Argentine, en lien avec le Federal Bureau of Investigation qui est justement en relation avec la Commission internationale de police criminelle. On peut dire que c'est à ce moment que la guerre froide commence -ou ne fait que perdurer.

La fin de la Seconde Guerre mondiale approfondit le processus de collaboration militaro-policière avec le Traité inter américain d'assistance réciproque ou Traité de Rio, signé en 1947, équivalent de l'Otan pour l'ensemble du continent américain, mais dont le Canada refuse le contenu. Ce processus « diplomatique » entérine la création de La Junte inter américaine de défense en 1942, et les accords de formation des cadres militaires qui, de facto, assureront une coordination entre les dictatures latino-américaines. Sans oublier la fameuse École des Amériques ouverte en 1946, qui servira également de lieu de formation aux techniques contre-insurrectionnelles, directement sous le contrôle des États-Unis.

Et le rôle de la France ?

Tous les services de renseignement du camp occidental y ont mis la main pendant la guerre froide, et plus particulièrement la France, dans la formation de cadres militaires et la vente d'armes. A partir de 1956, la doctrine contre-insurrectionnelle dite de la « guerre révolutionnaire », élaborée en Indochine, appliquée en Algérie et en Afrique subsaharienne est importée au sein des forces armées argentines à travers les missions françaises.

On peut même situer à 1951 le début de la formation d'officiers argentins au sein de l'école supérieure de guerre de Paris. Il y a eu depuis cette époque une véritable collaboration croisée. Cette doctrine a fait également un détour par les USA, puisque le futur général Paul Aussaresses et le colonel Jean Dabiez, anciens des groupes commandos mixtes aéroportés en Indochine et de la bataille d'Alger en 1956-58, vont enseigner à Fort Bragg et à Fort Leavenworth, hauts lieux de formation des Forces spéciales nord-américaines. Le général Aussaresses, par ailleurs, tout en travaillant pour Thomson, ira enseigner certaines techniques aux spécialistes du renseignement, alors impliqués dans le Plan Condor, et ce, à la base de Manaus au Brésil en 1975.

Cette collaboration a-t-elle eu des répercussions en France ?

Elle en a eu au moins pendant la période giscardienne, puisque les services de renseignement de la Marine argentine ouvriront une cellule d'information, le Centro Piloto de Paris, pour espionner les exilés politiques, avec l'accord de la DST (Direction de la surveillance du territoire). J'ai réussi à établir la présence du terrifiant Alfredo Astiz, « l'ange blond de la mort », en 1978 à Paris, après avoir torturé et fait disparaître les Soeurs Alice Domon et Léonie Duquet. Beaucoup de Français, au moins une vingtaine, sont portés disparus pendant cette période, alors même que des officiers français sont directement intégrés à l'état-major des forces armées argentines pendant la période de la dictature et avant, depuis 1972 plus exactement.

Sans s'étendre sur la question car l'affaire est en cours d'instruction... Mario Sandoval, ex-officier de la Police fédérale argentine et membre des escadrons de la mort de la fameuse École supérieure de mécanique de la Marine (ESMA), un camp d'extermination situé en plein coeur de Buenos Aires pendant la dictature des Juntas, est encore en France malgré une demande d'extradition émanant de l'État argentin. Il est vrai qu'il a pris la nationalité française et a été un des conseillers du président Sarkozy en matière de sécurité et de politique internationale, avec la Colombie notamment. Ce fait a été rendu public devant la cour d'appel de Paris le 9 avril 2014. L'extradition de Sandoval a été acceptée le 28 mai, mais ce dernier a fait un recours en cassation.

On voit aujourd'hui combien il est difficile d'ouvrir un débat public sur le rôle de l'armée française pendant le génocide rwandais. Il en est de même dans le rôle de l'état français au Cameroun dans les années 1948-1971, où des

populations seront arrosées au napalm et des dirigeants politiques assassinés, comme Félix Moumier ou Ruben Um Nyobé. Cet épisode guerrier a été totalement caché par les guerres d'Indochine et d'Algérie. Quelques rares chercheurs comme Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa, se sont penchés sur cette guerre occultée.

La difficulté d'accès aux archives n'est-elle pas aussi l'expression d'une volonté d'occulter le passé ?

La connaissance du Plan Condor émerge en 1992 avec les découvertes de Martin Almada, avocat et universitaire paraguayen, des archives du Plan Condor abandonnées dans un commissariat. Elles ont été déclassifiées et ouvertes aux chercheurs à Asunción. De mon côté, j'ai pu travailler sur celles de l'École de Guerre de Paris et retrouvé celles des conférences de Vucetich de 1905 et de 1920, non pas en Argentine où elles semblaient avoir disparu des Bibliothèques Nationale et du Congrès, mais à Madrid ! Je les ai mises directement à la disposition des chercheurs.

Le dispositif militaro-policiier mis en place par les dictatures se poursuit-il aujourd'hui sous d'autres formes ?

Il y a dorénavant un renforcement démocratique, des allers-retours entre les gouvernements démocratiques et des gouvernements plus ou moins conservateurs, autoritaires, liés au secteur des grands propriétaires terriens qui ont été des pourvoyeurs de l'ordre y compris militaire. L'industrialisation et la sortie de la guerre froide rompent, pour une large part, avec cette logique du pouvoir latifondiaire qui s'opposait au déploiement industriel, au nom du risque syndicaliste et révolutionnaire.

Toutefois, le rattrapage est aujourd'hui nécessaire, car de nouvelles exigences ont émergé avec le développement de la classe moyenne. Celle-ci s'est multipliée par trois en Argentine et au Brésil où les besoins en transports, hôpitaux et services publics ont été mis en lumière durant la Coupe du monde 2014. Il faut aussi tenir compte de nouveaux acteurs : les Peuples originaires, dont les voix ne sont plus muselées... notamment dans la Bolivie d'Evo Morales et l'Équateur de Rafael Correa. N'oublions pas aussi le nouveau contexte de lutte contre le trafic de drogue, qui signe un retour des logiques de la lutte contre un ennemi intérieur, pour reprendre l'expression de Mathieu Rigouste.

Quelles sont vos principales inquiétudes ?

Ce n'est pas tant pour l'Amérique latine que j'exprimerai des inquiétudes, mais plutôt pour le monde dit « occidental » de la période post-11 Septembre et par rapport au bloc de normativité qui émerge avec le *Patriot Act*, les affaires Prism-Snowden... et le retour des dispositifs militaro-policiers qui reposent sur la même base doctrinale, la fameuse doctrine de la sécurité nationale nord-américaine et les doctrines militaro-policières des colonels Trinquier et Galula qui retrouvent grâce aujourd'hui en France dans le cadre de la lutte contre l'ennemi intérieur et le contexte de la déstabilisation du Moyen-Orient ou de l'Europe.

Les crises maliennes, mauritaniennes, libyennes, syriennes, irakiennes, afghanes, égyptiennes, israéliennes, ukrainiennes... font que l'Europe, plongée dans une récession et une crise économique majeures, reconstruit un nouvel ennemi intérieur.

Le « *jeune-jihadiste-de-banlieue* » en constitue la figure idéal-typique comme diraient les sociologues, dans un curieux remake favorisant un retour en grâce des méthodes de la lutte anti-subversive, déjà appliquées sous d'autres cieux et à d'autres périodes : en Indochine, en Algérie, en Argentine, au Cameroun ou au Rwanda. Espérons et soyons vigilants à ce que la politique et l'espace social ne redeviennent pas le lieu de la résolution de la relation

ami-ennemi.

Gabriel Périès interview menée par **Eva Lacoste** avec l'aimable autorisation de la revue www.golias.fr

Références

- **L'Ennemi intérim** ; la généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine, de Mathieu Rigouste, éd. La Découverte, 2009.

À propos de l'auteur

***Gabriel Périès** est Docteur en Science politique et en Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Gabriel Périès est professeur (HDR) à l'Institut Mines-Télécom/ École de Management d'Évry. Il est, depuis 2006, chercheur dans le groupe « Éthique, technologies, organisations, société » (ETOS) à l'Institut Mines-Télécoms et au Groupe de Recherche sur la Sécurité et la Gouvernance de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Depuis 2013, il a intégré le Laboratoire Sens et Compréhension du Monde Contemporain (LASCO Paris-Descartes/Institut Mines-Télécom). Gabriel Périès est Visiting Professor dans plusieurs universités argentines, et il est par ailleurs juge assesseur représentant le Haut Commissariat aux réfugiés à la Cour nationale du droit d'asile. Gabriel Périès est spécialisé dans les usages politiques des nouvelles technologies de l'information et de la communication et dans les doctrines contre-insurrectionnelles. Membre des comités de rédaction des revues Cultures&Conflits et Mots, les langages du Politique (Sciences-Po Lyon/ENS Lyon), il a signé de nombreux articles parus en France et à l'étranger. Il est notamment l'auteur, avec David Servenay, de Une guerre noire, enquête sur les origines du génocide rwandais, 1959-1994 (éd. La Découverte, 2007).

Publications récentes : La subversion prise par le bout des doigts.

- **Aux origines policières du Plan Condor : de la lutte contre la délinquance intérieure à la coalition d'états contre la subversion internationale**, dans D. Linhardt et C. Moreau de Bellaing (Dir.). Dossier 2013 : Ni guerre, ni paix, Politix n° 104, vol. 26, p. 133. .

- **Les Représentations de la guerre d'Algérie dans le champ révolutionnaire argentin (1961-1975)**, Actes du Colloque BNF oct. 2012, dans Catherine Brun (Dir.) : Algérie, d'une guerre à l'autre, Pres-ses Sorbonne Nouvelle, octobre 2014.

- **La Gestion des identités numériques : entre la confiance et la sécurité nationale**, dans P-A Chardel (Dir.), **Politiques sécuritaires et surveillance numérique**, Les Essentiels d'Hermès/CNRS, Éditions, octobre 2014. n E. L.

[Madaniya](#). Paris, le 11 septembre 2015